

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 JUIN 2025 À 18 h 00



❖ Approbation du compte rendu : séance du mercredi 16 avril 2025

1. POLE ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Autorisation de recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels
- 1.2. Création d'un poste de chargé de mission en qualité d'Ingénieur au pôle Technique Rénovation Urbaine en charge de l'instruction des dossiers en matière de l'eau et de l'assainissement / Modificatif à la délibération du 04 décembre 2024
- 1.3. Création d'un poste de Technicien ; responsable de cuisine en restauration scolaire
- 1.4. Modalités d'organisation de la fête foraine 2025
- 1.5. Adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT)
- 1.6. Répartition des sièges par communes au sein de la Communauté de Communes Cœur du Var à l'issue des élections municipales de 2026

2. POLE URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 2.1. Acquisition de terrain grevé par l'emplacement réservé n°65b4 au Plan Local d'Urbanisme de la commune du Cannet des Maures dans le cadre d'une mise en demeure d'acquiescer du propriétaire actuel au titre du droit de délaissement
- 2.2. Signature avec l'Etablissement Public Foncier, de la convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur le site de la friche industrielle de la cave coopérative
- 2.3. Echange foncier sans soulte : sortant, parcelle G3426 pour 2409 m², entrant, 1286 m² de la parcelle G3435 en vue de la réalisation d'une piste cyclable
- 2.4. Abrogation de la délibération n° 2022/pu2d/24 du conseil municipal du 6 juillet 2022 instaurant la taxe d'aménagement majorée sur le secteur de l'OAP du Bouillidou
- 2.5. Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur « OAP du Bouillidou »
- 2.6. Approbation principe d'acquisition des parcelles cadastrées B 349 et B 350 sises La Lone
- 2.7. Approbation principe d'acquisition des parcelles cadastrées B 665 et B 666 sises Malon
- 2.8. Convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur les parcelles communales section F 638, F 642, F 643 et F 869 sises Pras de Court en vue de la restructuration du réseau de haute tension électrique sur la commune
- 2.9. Autorisation d'acquisition de locaux commerciaux

3. POLE TECHNIQUE DE RENOVATION URBAINE

- 3.1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2024
- 3.2. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement. – exercice 2024